DESCRIPTION DE LA MORPHOLOGIE DU VERBE LOBIRI A LA FORME INJONCTIVE

Seydou YOUL
Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
ORCID iD: 0009 -0009 -8507 -4079
syoul5358@gmail.com

Ollo KAMBIRE
Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
ORCID iD: 0009-0001-7509-0755
ollofecoure78@gmail.com
&
Bagboulissan Gilbert KAMBOU
Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
ORCID iD: 0009-0004-3725-2065
bgilbertkambou@gmail.com

Résumé : Cet article explique les différentes modifications que subit la base verbale du lobiri à la forme injonctive. C'est une étude descriptive basée sur une approche qualitative et une demarche participative pour la collecte des données. Après une analyse documentaire sur le thème, nous avons mené des entretiens directs et semi-dirigés avec nos informateurs. L'étude révèle qu'à la forme injonctive, la base verbale du lobiri subit effectivement une variation morphologique liée soit à la structure syllabique du verbe, soit à la hauteur mélodique de la voyelle finale. Nous avons aussi la nature de la voyelle finale elle-même qui influence la base verbale à la forme injonctive. Pour mieux comprendre ces différentes modifications de la base verbale, nous avons brièvement présenté la typologie de la structure syllabique du lobiri.

Mots-clés : Description, forme injonctive, lobiri, morphologie, verbe

DESCRIPTION OF THE MORPHOLOGY OF THE LOBIRI VERB INTO THE INJUNCTIVE FORM

Abstract : This article explains the different modifications that undergoes the Lobiri verbal base into the injunctive form. It is a descriptive study based on a qualitative and participatory approach for the data collection. After an analysis documentary on the theme, some direct and semi-directed interviews have been led with our informants. The study shows that into the injunctive form, the Lobiri verbal base effectively undergoes a morphological variation linked either to the syllabic structure of the verb or to the melodic elevation of the final vowel. In addition, the nature of the final vowel can influence the verbal base into the injunctive form. To more understand these different modifications of the verbal base, we have briefly presented the typology of the Lobiri syllabic structure.

Keywords : Description, injunctive form, lobiri, morphology, verb

Introduction

L'histoire du pays Lobi a intéressé de nombreux chercheurs. Ainsi, plusieurs études et recherches ont été menées par différents chercheurs sur le peuple Lobi, sa langue et sur bien d'autres aspects le concernant. A titre illustratif, nous pouvons citer Henri Labouret (1931), Charles Lamothé (1965), Jacques Becuwe (1982), Madeleine Père (1982), Sami Palé (1986), Mimina Fané (1990), Amélie Hien (1993), Michèle Fieloux (1993), Sié Hien (1998), Seydou Youl (2023), Ollo Kambiré (2024), etc. En effet, ces études sur l'histoire du peuple lobi, son mode de vie et le fonctionnement de sa langue sont autant de données intéressantes qui méritent d'être approfondies. La plupart de ces études sont l'œuvre des premiers pères blancs missionnaires des temps coloniaux et sont aujourd'hui d'un intérêt particulier pour les étudiants noirs et chercheurs d'Afrique et plus particulièrement du Burkina Faso. Ces précurseurs ont produit des documents qui restent et demeurent une boussole pour les recherches futures en fonction des domaines déjà abordés par ces derniers. Toutefois, très peu d'études se sont intéressées au système de conjugaison du verbe lobiri. Pourtant, si nous voulons que cette langue soit prise en compte dans le système de l'enseignement/apprentissage par la politique actuelle du pays, elle doit être suffisamment décrites. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude portant sur la morphologie du verbe lobiri à la forme injonctive.

La forme injonctive suppose que les énoncés expriment un ordre. Dans ce cas, on constate une absence de copule antéposée à la base verbale. Dans cette étude qui témoigne de notre contribution à la description des langues nationales et plus particulièrement de la langue lobiri, nous voulons décrire les différentes formes que présente le verbe lobiri lorsqu'il se trouve dans une phrase à la forme injonctive. D'où la question centrale de recherche formulée comme suit : Comment se présente la structure morphologique du verbe lobiri à la forme injonctive ? Notre étude se fonde sur l'hypothèse selon laquelle à la forme injonctive, la base verbale subit des variations morphologiques liées soit à la structure syllabique du verbe, à la hauteur mélodique de la voyelle finale soit à la nature de la voyelle finale elle-même. Comme plan de travail de la présente étude, nous allons suivre l'ordre suivant : D'abord, nous allons procéder à une brève présentation des Lobi et de leur langue. Ensuite, nous allons rappeler l'approche théorique et méthodologique adoptée pour la collecte de nos données. C'est à la suite de cela que nous allons présenter la typologie des structures syllabiques du lobiri suivie d'un aperçu sur les notions de morphologie et de morphèmes (verbaux) de cette langue. Enfin, la présentation des résultats et recommandations viendront clore cette étude.

1. Brève présentation des Lobi et leur langue

1.1. Présentation des Lobi

Ce terme désigne le nom d'un groupe ethnique. C'est donc un ethnonyme. En tant que locuteurs de la langue lobiri, les Lobi constituent un peuple d'Afrique de l'ouest présent au Sud-ouest du Burkina Faso (Tiankoura, Nioronioro, Gaoua, Bouroum-Bouroum, Bousséra, Djigouè, Gbomblora, Kampti, Loropéni, Nako, Périgban et Midebdo (D. E. Da et al., 2010, pp. 17-18), au Nord-ouest du Ghana (de Laura à Sampa en passant par Wa et Bolé (Idem, p. 21) et au Nord-est de la Côte d'Ivoire, essentiellement dans la région de Bouna. Au Burkina Faso, « Le peuple lobi pratique l'alliance à plaisanterie avec d'autres peuples comme les Senoufo, Goin, Turka, Karaboro, Dogocè et Toussian et par extension tous les peuples de la région des Cascades et la province du Kénédougou », (Idem, p. 115). En revanche, les Lobi n'héritent pas de leurs pères. Des sources historiques affirment que les Lobi auraient quitté

le Ghana pour migrer vers le Burkina actuel après avoir traversé la volta noire. Un des faits marquant la culture lobi est le ɟɔrɔ̀ dont l'ex-région du sud-ouest porte le nom aujourd'hui à la suite du conseil des ministres du mercredi 2 juillet 2025. Le ɟɔrɔ̀ est célébré tous les sept ans sur les rives de la volta noire. La dernière édition de l'initiation date de mai-juin-juillet 2020 et la prochaine est prévue en 2027. Cette traversée du fleuve serait aussi une des raisons du retour des Lobi au bord de ce fleuve tous les sept ans. Une idée soutenue par M. Fané (1990, p. 24) pour qui « Le ɟɔrɔ̀ répété chaque sept ans retrace les évènements de leurs exodes quand ils ont quitté le Ghana pour leur implantation présente au Burkina Faso et ailleurs, ainsi que les difficultés de la traversée du fleuve, comme si ce passage du fleuve devait être l'événement historique à ne pas oublier »

1.2. Panorama sur la langue lobiri

Les Lobi parlent la langue lobiri. Cette langue fait partie du groupe des langues voltaïques Gur et anglo-saxon, une des branches du Niger-Congo de la famille Congo-kordofanienne selon la classification de Joseph Greenberg (1966). Le lobiri comporte deux variétés dialectales : les « gɔ̃gɔ̃dara » ou ceux de la montagne et les « pabulodara » ou ceux de la plaine sablonneuse. En ce qui concerne les « pabulodara », ils sont caractérisés par la formule « àáwɔ̀ɔ̀ » (on dit que). Ils sont situés à l'Ouest et au Nord de Gaoua, prenant en compte les communes de Loropéni, Nako, Bouroum-Bouroum, Tiankoura, Nioronioro. Quant aux « gɔ̃gɔ̃dara », dont la formule caractéristique est « mìɩ́wɔ́ɔ̀ » (je dis que), ils occupent Gaoua et toute sa partie Sud et Est. Toutefois, les locuteurs des deux dialectes se comprennent tout en se reconnaissant les origines aux premières expressions. Notre étude porte sur le lobiri des « gɔ̃gɔ̃dara » (parler de Galgouli, département de Kampti, au sud de Gaoua).

2. Approche théorique et méthodologique

Dans cette deuxième section de notre étude, nous parlerons d'abord de l'approche sur laquelle l'étude est fondée et ensuite évoquer la méthodologie adoptée pour la collecte de nos données.

2.1. Approche théorique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la linguistique descriptive et se fonde sur les théories de recherche proposées par Maurice Houis (1974, 1977,) et Denis Creissels (1979, 1983, 1991). S'inscrivant dans la même optique théorique, ces deux auteurs ont proposé des canevas de description grammaticale des langues africaines. La vision partagée de la description grammaticale de ces deux auteurs fait appel à deux courants linguistiques que sont le distributionnalisme et le fonctionnalisme. La fonction grammaticale faisant partie de la morphosyntaxe, l'analyse morphosyntaxique ne peut se faire sans s'appuyer sur le fonctionnalisme à travers la grammaire fonctionnelle. Notre étude se situe dès lors respectivement dans le palier 1 & 2 : la morphosyntaxique & la lexicologie (volet 1 & volet 3 : lexicologie des bases et lexicologie des verbaux) et la première partie : schèmes d'énoncés et classes fonctionnelles de constituants syntaxiques (constitution ou formation des bases et système verbal) de Houis (1977) et de Creissels (1979). Nous nous sommes également inspirés des résultats du travail de recherche de Diallo Issa (1992). Ce dernier s'est intéressé au système de conjugaison du fulfulde. Son étude fait ressortir que le verbe est un constituant appartenant à un réseau systématique de relations au niveau morphosyntaxique et sémantique. A partir de ces bases verbales, il explique les différentes

transformations morphologiques qu'elles subissent. Lesquelles formes verbales n'étant en réalité fonction que des types ou formes de phrases (neutres, emphatiques, injonctives ou négatives, etc.). Des théories et auteurs qui nous ont inspirés à aborder la morphologie du verbe lobiri à la forme injonctive.

2.2. Approche méthodologique

Cette sous-section aborde le cadre méthodologique de notre étude. Pour réussir la rédaction de cet article, nous avons mené nos recherches en deux phases. La première phase a consisté en une recherche documentaire. A ce niveau, nous avons procédé à une recension générale des écrits sur la description des langues africaines et une recension plus spécifique sur le peuple lobi tout en mettant l'accent sur les écrits antérieurs sur la conjugaison du verbe lobiri. La seconde phase a consisté en la collecte des données sur le terrain. Pour ce faire, nous avons interrogé vingt-deux (22) participants directs répartis comme suit : le personnel des structures déconcentrées du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales au nombre de sept (07), sept (07) opérateurs en alphabétisation, six (06) animateurs des centres d'alphabétisation et sept (07) autres personnes ressources et personnes âgées locuteurs du lobiri. La recherche étant de type qualitatif et participatif, nous avons procédé à des entretiens directs et semi-dirigés grâce à un questionnaire que nous avons élaboré sur la structure morphologique du verbe et sur les éléments systématisant de la conjugaison notamment le cas de la forme injonctive. Et pour la transcription de nos données, nous avons opté pour la transcription de type orthographique.

3. Typologie de la structure syllabique du lobiri

Conformément à notre hypothèse de recherche qui stipule en partie que la variation de la base verbale du lobiri est liée à la structure syllabique du verbe, nous ne pouvons donc pas parler de la forme injonctive sans présenter la typologie des structures syllabiques du lobiri. D'où l'intérêt de cette troisième section de notre étude. En effet, l'étude de la syllabe permettra de mieux comprendre la suite de notre travail de recherche car pour J. Dubois (2001, p. 459), la syllabe est « la structure fondamentale qui est à la base de tout regroupement de phonèmes dans la chaîne parlée. Cette structure se fonde sur le contraste de phonèmes appelés traditionnellement voyelles et consonnes. La structure phonématique de la syllabe est déterminée par un ensemble de règles qui varient de langue à langue. » C'est donc dire que toute structure syllabique a comme élément central la voyelle (**V**), autour de laquelle s'organisent les consonnes (**C**). En lobiri, plusieurs types de combinaisons de phonèmes peuvent aboutir à la syllabe. Ainsi, suivant l'approche de l'analyse de la syllabe, Jacques Becuwe (1982) et Sami Palé (1986) ont identifié cinq (05) types de syllabes qui apparaissent pour la plupart dans les différents contextes d'apparition (initial, médiane, finale). Ce sont : La syllabe de type **CV** (**ba**na : « mouton »), la syllabe de type **CVV** (bʊ̃**bʊʊ**nɩ : « murmures »), la syllabe de type **CVC** (di**khor** : « nourriture »), la syllabe de type **CVVC** (mĩ**kaar** : « narine ») et la syllabe de type **CCVC** (**kwɛy** : « gâter, abîmer »). Outre ces cinq (05), il existe une sixième syllabe de type **V**. Un constat attesté par F. I. Tirogo (2018, p. 144) dans le cadre de ses recherches sur la langue birifor. Pour lui, « la structure V se rencontre aussi bien dans les mots monosyllabiques que polysyllabiques. Elle coïncide avec un phonème vocalique. » Pour le cas du lobiri, la syllabe de type V se présente soit à l'isolé soit à l'initial comme dans (**a** « il/elle » et **ɔ**lɔ̃kha « promotionnaire »

4. Notions de morphologie et de morphèmes (verbaux) du lobiri

Cette quatrième section de notre travail traite d'abord brièvement de la notion de morphologie en générale puis des morphèmes verbaux du lobiri.

4.1. Notion de morphologie

La morphologie désigne l'étude des formes. Au départ, le rôle de la morphologie se résumait au classement des mots de la langue à partir du discours et au traitement des différentes formes de la flexion (conjugaison, déclinaison). Plus tard, des courants de pensée vont marquer la linguistique dans ses aspects morphologiques. Il s'agit entre autres des points de vue du linguiste structuraliste américain Léonard Bloomfield, du linguiste fonctionnaliste français André Martinet, etc. Ainsi, pendant que Bloomfield considère le morphème comme l'unité de la morphologie, Martinet, lui, parle plutôt de monème pour désigner tous deux la plus petite unité porteuse de sens. Dans la présente étude, nous adoptons le concept de morphème de Bloomfield pour décrire la structure morphologique du verbe lobiri constituée d'une base verbale (**bv**) et des morphèmes verbaux (**mv**) libres et des morphèmes liés ainsi schématisée :

mv + bv + mv

<u>Exemple 1</u> :

Kuun **na** kuul**le** 'wɔlƋɔ : « L'homme cultivera du maïs »

/homme/mv/cultiver/mv/maïs/

na : morphème verbal libre

kuul : base verbale

le : morphème lié

4.2. Morphèmes verbaux du lobiri

Les morphèmes verbaux sont en réalité des grammèmes en inventaire fermé. Ils forment avec le lexème ou la base un tout complexe et compact qui donne du sens au mouvement du verbe. Ces morphèmes sont de deux sortes : les morphèmes libres et les morphèmes liés. Toutefois, pour ce qui est des morphèmes liés, il peut également s'agir de dérivatifs dont l'association au lexème donne une autre valeur syntaxique au mot dérivé. En lobiri, ces deux types de morphèmes sont constatés. Etant donné qu'il s'agit du système de conjugaison dans cette étude, nous ne parlerons que des morphèmes verbaux libres qui sont de deux types en lobiri. Il s'agit des formes simples et des formes combinées toujours antéposées à la base verbale.

-Les morphèmes de formes simples

Les morphèmes verbaux libres du lobiri de formes simples sont au nombre de quatre (04). Ce sont : **n**, **nĩ**, **na**, **kɔɔ**.

- [**n**] : exprime des actions inaccomplies habituelles ou progressives.

<u>Exemple 2</u> : 'wolo **n** gaal lɔɔ : « Ollo part/est en train de partir au champ »

/Ollo/mv/partir/champ/

- [**nĩ**] : exprime une action certaine, accomplie à un moment précis dans le temps et de courte durée.

<u>Exemple 3</u> : Ollo **nĩ** kper biri : « Ollo creusa un puits »

/Ollo/mv/creuser/puits/
- [**na**] : exprime une action inaccomplie projective.

Exemple 4 : Ollo **na** gaal thɔma na : « Ollo partira au champ »
/Ollo/mv/partir/travail/post. /
- [**kɔɔ**] : exprime une action accomplie antérieure à une autre.
Exemple 5 : Khɛra **kɔɔ** gaal poo : « Les femmes étaient parties au marigot »
/femmes-pl./mv/partir/marigot/

-Les morphèmes de formes combinées

Les morphèmes verbaux libres du lobiri qui sont de formes combinées sont au nombre de six (06) : **n kɔɔ**, **na n**, **na kɔɔ**, **nĩ kɔɔ**, **na nĩ**, **na nĩ kɔɔ**.
- [**n kɔɔ**] : exprime l'accompli progressif. C'est la modalité verbale qui traduit l'imparfait de l'indicatif.
Exemple 6 : Mɪ **n kɔɔ** gaal thʊm phɪr : « Je partais à la pêche »
/je/mv/partir/poisson/piège/
- [**na n**] : exprime une action inaccomplie projective et progressive. Ce morphème traduit un futur progressif, une action continue dans sa réalisation prochaine.
Exemple 7 : A **na n** gaal : « Il sera en train de partir »
/il/mv/partir/
- [**na kɔɔ**] : exprime une action inaccomplie pendant l'énonciation, mais qui s'étend être réalisée avant une autre action.
Exemple 8 : A **na kɔɔ** gaal sɪ khɛra n pɔ : « Il sera parti avant que les femmes ne viennent »
/il/mv/partir/loc. adv./
- [**nĩ kɔɔ**] : exprime une action certaine, accomplie et antérieure à une autre.
Exemple 9 : A **nĩ kɔɔ** gaal : « Il fut parti »
/il/mv/partir/
- [**na nĩ**] : exprime une action dont la réalisation projetée est conditionnée. Ce morphème crée un doute, voire une condition pour la réalisation de l'action du verbe.
Exemple 10 : A **na nĩ** gaal : « Il partirait »
/il/mv/partir/
- [**na nĩ kɔɔ**] : exprime une action dont la réalisation est projetée et anticipée sur une autre.
Exemple 11 : A **na nĩ kɔɔ** gaal : « Il serait parti »
/il/mv/partir/

Au-delà de ces morphèmes verbaux libres simples ou combinés mentionnés plus haut, l'on peut aussi avoir les morphèmes [kɔɔrɛ], [n kɔɔrɛ], [na kɔɔrɛ], [nĩ kɔɔrɛ], [na nĩ kɔɔrɛ]. Ces derniers expriment une action anticipée, une antériorité du procès exprimé par le verbe qu'ils accompagnent par rapport aux autres actions de l'énoncé global. Toutefois, le [-rɛ] suffixé à ces morphèmes apparaît dans les différentes formes verbales impliquant le morphème verbal de forme simple [kɔɔ]. Qu'en est-il des sous-systèmes de la conjugaison en lobiri dont découlent les règles sur la forme injonctive ? Tel est l'objet du point suivant.

5. Présentation des résultats et recommandations

Dans cette dernière section de notre travail, il sera question de présenter les données sur la forme injonctive du lobiri.

5.1. Les règles découlant de la forme injonctive du lobiri

Au-delà des modalités verbales ci-dessus énumérées, notre étude révèle que les différentes formes verbales du lobiri sont fonction de la combinaison de plusieurs modalités, notamment l'aspect, le temps et la forme de la phrase. Quant à ces formes de phrases, elles sont classées par types (déclaratif, interrogatif, exclamatif, injonctif) et peuvent aussi prendre différentes formes : affirmative/négative, active/passive, personnelle/impersonnelle et enfin neutre/emphatique. Et c'est ce que ces formes et types de phrases impliquent dans la modification de la morphologie du verbe lobiri que nous avons appelé sous-systèmes de la conjugaison en lobiri. Ainsi, nous avons trois sous-systèmes consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Sous-systèmes de la conjugaison en lobiri

Sous-systèmes	Contenu
Sous-système 1	La modalité verbale se présente sous la forme d'une copule et est toujours antéposée à la base verbale quel que soit le temps du verbe. Ces modalités verbales se présentent soit sous la forme simple (n, na), soit sous la forme combinée (na nĩ, n kɔɔ) ou sous la forme de morphème vide (Ø).
Sous-système 2	Dans toute phrase à la forme négative, la base verbale garde sa forme infinitive si la négation porte sur le syntagme verbal.
Sous-système 3	En lobiri, les différentes variations que subit la base verbale dépendent non seulement de la forme canonique du verbe (verbe monosyllabique, verbe polysyllabique) mais aussi de la forme de la phrase (forme neutre, forme injonctive, forme emphatique).

Partant de ce tableau, nous précisons que les données qui seront présentées dans la suite de ce travail sont issues du sous-système 3 et portent sur les phrases lobiri à la forme injonctive. En rappel, à la forme injonctive, la base verbale subit des variations morphologiques liées soit à la structure syllabique du verbe, à la hauteur mélodique de la voyelle finale soit à la nature de la voyelle finale elle-même. Toutefois, ces règles au nombre de neuf (09) seront énoncées par types de verbes et syllabes. Ainsi, les différentes données illustratives à partir desquelles ces règles sont issues seront consignées dans des tableaux avec des commentaires explicatifs en dessous.

-Avec les verbes monosyllabiques de forme CV contenant des voyelles hautes

Pour les verbes monosyllabiques de forme CV à voyelles hautes, deux règles sont observées conformément à l'illustration faite dans les tableaux ci-après :

Exemple 12/Tableau 2 : Si la voyelle haute porte un ton haut

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa cú	Percer	có bɪla !	Perce le canari !
ʔa gbú	Nouer	gbó pɔ̃ɔ̃	Noue une corde !
ʔa lí	Attacher	lé bana	Attache un mouton !
ʔa tí	Enlever	té mãgor !	Enlève une mangue !
ʔa dʊ́	Lapider	dɔ́ bãda !	Lapide le margouillat !
ʔa thʊ́	Piler	thɔ́ ɟɔ !	Pile du mil !
ʔa ɲí	Ecrire	ɲɛ́ thɪmɪbe !	Ecris des mots !
ʔa pí	Finir	pɛ́ afɪ thɔma !	Finis ton travail !

En observant ce tableau, il ressort effectivement que la voyelle haute contenue dans la base verbale à l'infinitif et portant un ton haut se métamorphose en une voyelle moyenne à la forme injonctive tout en respectant la position de la voyelle (antérieure / postérieure) ainsi que le principe de l'harmonie vocalique en lobiri. Ainsi, /**u**/, /**i**/, /**ʊ**/ et /**ɩ**/ deviennent respectivement /**o**/, /**e**/, /**ɔ**/ et /**ɛ**/. Mais ces voyelles moyennes gardent le même ton à la forme injonctive.

Exemple 13/ Tableau 3 : Si la voyelle haute porte un ton bas

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa cù	Servir	cǒ bii !	Sers la sauce !
ʔa tù	Accepter	tǒ cɔdaarkuun ɩ thɩmɩ !	Accepte la parole du chef de famille !
ʔa tì	Embourber	tɛ̌ !	Embourbe-toi !
ʔa fì	Tourner	fɛ̌ khir !	Tourne le dos !
ʔa fʊ̀	Attraper	fɔ̌ subur	Attrape un lièvre !
ʔa thʊ̀	Empiler	thɔ̌ lẽbina !	Empile des perles !
ʔa dì	Manger	dɛ̌ ɟʊr !	Mange du tô !
ʔa ɲì	Disparaître	ɲɛ̌ !	Disparais !

Dans la première colonne de notre tableau, l'on constate que les différents verbes à l'infinitif contiennent des voyelles hautes portant toutes des tons bas. Et à la forme injonctive, ces voyelles hautes se métamorphosent en voyelles moyennes comme dans le tableau précédent mais, avec une modulation montante de ton (bas-haut)

-Avec les verbes monosyllabiques de forme CV contenant des voyelles moyennes et basses

Pour les verbes monosyllabiques de forme CV à voyelles moyennes et basses, deux règles sont également observées conformément à l'illustration faite dans les tableaux ci-après :

Exemple 14/ Tableau 4 : Lorsque la voyelle moyenne ou basse porte un ton haut

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa só	Dire	sɔ́ khɛra n gala !	Dis aux femmes de partir !
ʔa wé	Appeler	wɛ́ Abina !	Appelle Abina !
ʔa tɔ́	Pousser	tɔ́ hotoro !	Pousse une voiture !
ʔa sɛ́	Arroser	sɛ́ thɩra !	Arrose des arbres !
ʔa bá	Terrasser	bá sãsã !	Terrasse Sansan !
ʔa pə́	Daller	pə́ nãsʊ !	Dalle le toit de la maison !

Dans ce tableau, nous remarquons que les voyelles moyennes tendues contenues dans la base verbale à l'infinitif se métamorphosent en voyelles moyennes lâches à la forme injonctive suivant la position de la voyelle (antérieure / postérieure). Ainsi, /**e**/ et /**o**/ deviennent respectivement /**ɛ**/ et /**ɔ**/. Pendant ce temps, les voyelles moyennes lâches (**ɔ**, **ɛ**) et les voyelles basses (**a**, **ə**) ne subissent aucun changement. Toutefois, ces voyelles moyennes lâches et basses gardent le même ton de départ (ton haut) à la forme injonctive.

Exemple 15/ Tableau 5 : Lorsque la voyelle moyenne ou basse porte un ton bas

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa bò	Charlater	bɔ̌ !	Charlate !
ʔa kpè	Creuser	kpɛ̌ biri !	Creuse un puits !
ʔa ɲɔ̀	Boire	ɲɔ̌ taan !	Bois du dolo !

ʔa tɛ̀	Soutenir	tɛ̌ ɲɔdaa !	Soutiens une jarre à eau !
ʔa cà	Courir	cǎ !	Cours !

Dans ce tableau, nous faisons le constat suivant : si la voyelle moyenne ou basse contenue dans la base verbale à l'infinitif porte un ton bas, dans la structure morphologique du verbe à la forme injonctive, la voyelle se métamorphose en une voyelle moyenne lâche suivant la position de la voyelle (antérieure / postérieure). De ce fait, /**e**/ et /**o**/ deviennent respectivement /**ɛ**/ et /**ɔ**/. Pendant ce temps, les voyelles moyennes lâches (**ɔ**, **ɛ**) et la voyelle basse (**a**) ne subissent aucun changement sauf qu'ici ces voyelles à la forme injonctive portent un ton modulé montant (bas-haut).

-Avec les verbes monosyllabiques de forme CV contenant des voyelles nasales

Exemple 16/ Tableau 6 :

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa 'lũ	Goutter	'lu**na** thɪɪ ra !	Goutte au sol !
ʔa khĩ	Chanter	khɪ**na** dɪtaanɪɛ !	Chante le ditanyè !
ʔa phʊ̃	Couper	phʊ**na** pɔ̃ɔ̃ !	Coupe la corde !
ʔa bã	Sauter	ba**na** guu ʔa kããsɪ !	Saute à travers le mur !
ʔa sɔ̃	Espionner	sɔ**na** ʎaʎafɪra !	Espionne le commerçant !
ʔa cẽ	Creuser	ce**na** biri lɔɔ !	Creuse un puits au champ !
ʔa lɛ̃	Bifurquer	lɛ**na** hʊkarãpar	Bifurque à un carrefour !
ʔa vɔ̃	Basculer	vɔ̃**na** 'lõ'lõ ʔa kpɛɛ !	Bascule le cadet au sol !

De l'analyse des données de ce tableau, il se dégage le constat suivant : Pour tout verbe monosyllabique de forme CV dont la voyelle est nasalisée, la structure morphologique du verbe devient : **bv + -na**

-Avec les verbes monosyllabiques de forme CVV

Exemple 17/ Tableau 7 :

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa dee	Suppléer	dee**ne** kõtina	Supplée aux adultes !
ʔa fuu	Fuir	fuu**ne** na mũsũ ƒɔ !	Fuis avec beaucoup d'argent !
ʔa ƒaa	Réveiller	ƒaa**nɛ** bɪsana duru !	Réveille les enfants le matin !
ʔa ɲaa	Mélanger	ɲaa**nɛ** bana na bɔ nabarã bʊnɔ !	Mélange moutons et chèvres dans un enclos !
ʔa puu	Enterrer	puu**ne** mũsũ daa !	Enterre une jarre de cauris !
ʔa too	S'asseoir	too**ne** hʊ nʊɔ ra !	Assieds-toi au bord de la route !
ʔa taa	Retirer	taa**nɛ** ʎer ɪ todaa !	Retire la tenue de Yéri !
ʔa 'wɪɪ	Se taire	'wɪɪ**nɛ** thɪmɪra ra !	Tais-toi par rapport à l'affaire !

Dans ce tableau, nous faisons le constat suivant : pour les verbes monosyllabiques de forme CVV, la structure morphologique du verbe à la forme injonctive est : **bv + -ne / -nɛ**.

-Avec les verbes monosyllabiques de forme CVC

Exemple 18/ Tableau 8 :

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa ɓʊr	Boucher	ɓʊr**ra** kaar na bʊkana !	Bouche un trou avec des cailloux !
ʔa kur	Couper	kur**ra** thɪr !	Coupe un arbre !
ʔa fɔl	Crépir	fɔ**lla** guu !	Crépis un mur !
ʔa hɛl	Décoller	hɛ**lla** ther ra !	Décolle le fer !
ʔa hal	Trainer	hal**la** bʊ thɪ ra !	Traine une chèvre au sol !
ʔa thel	Sculpter	the**lla** bolo !	Sculpte une manche de daba !

En analysant les données de ce tableau, nous remarquons que la consonne finale de la base verbale à l'infinitif se dédouble à la forme injonctive. Et ce dédoublement est suivi de /**-a**/.

-Avec les verbes monosyllabiques de forme CVVC

Exemple 19/ Tableau 9 :

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa khaan	Fermer	khaan**nɛ̃** lõfinʊɔ !	Ferme la porte !
ʔa bɪɛl	Demander	bɪɛ**llɛ̃** mũsumu !	Demande de l'argent !
ʔa ʎaal	Chercher	ʎaa**llɛ̃** yɔlɔ !	Cherche une poule !
ʔa ɓəər	Déchirer	ɓəə**rrẽ** cĩcĩĩn !	Déchire un tissu !
ʔa dɪr	Apprendre	dɪ**rrɛ̃** ɲɛ̃-thɔma !	Apprends des travaux manuels !
ʔa diir	Semer	dii**rrẽ** ˈwɔlɟɔ !	Sème du maïs !
ʔa fʊɔr	Saluer	fʊɔ**rrɛ̃** sãsã !	Salue Sansan !
ʔa guur	Compter	guu**rrẽ** mũsumu !	Compte l'argent !
ʔa ɟʊʊr	Surveiller	ɟʊʊ**rrɛ̃** bɪsana !	Surveille les enfants !
ʔa vaar	Séparer	Vaa**rrɛ̃** lɛɛ ʎɛɲɔ !	Sépare deux champs !

Lorsque la base verbale est de forme CVVC, le tableau nous montre qu'à la forme injonctive, il y a dédoublement de la consonne finale suivie de /**-ẽ**/ ou /**-ɛ̃**/ conformément au principe de l'harmonie vocalique en lobiri.

-Avec les verbes polysyllabiques

Exemple 20/ Tableau 10 :

Infinitif	Traduction	Forme injonctive	Traduction
ʔa bana	Nier	bana**nɛ̃** thɪmɪr ra !	Nie le fait !
ʔa bulũ	Mettre en boule	bulu**nẽ** ɟakɔ !	Fais des boules de mottes de terre !
ʔa ɓilĩ	Glaner	ɓili**nẽ** kɔlɔ !	Glane de l'arachide !
ʔa dinə	Oublier	dinə**nẽ** kpɪɛr ule !	Oublie cette idée !
ʔa gõgolõ	Rapporter	gõgolo**nẽ** thɪmɪna na !	Rapporte les paroles !
ʔa kpala	Boucler	kpala**nɛ̃** lõõ !	Boucle la porte !
ʔa cʊgʊ	Faire	cʊgʊ**nɛ̃** thɔma bʊɔ !	Fais un bon travail !
ʔa fʊrɔ	Conserver	fʊrɔ**nɛ̃** mama !	Conserve la tradition !
ʔa gbɛ̃ɛ̃sɪ	Réparer	gbɛ̃ɛ̃sɪ**nɛ̃** ĩ thɪ ɪ thergãguu !	Répare le vélo de mon père !
ʔa ˈlããsɛ	Etirer/redresser	ˈlããsɛ**nɛ̃** sũgbur nʊɔ !	Redresse la lame de la daba !

Pour les verbes polysyllabiques du lobiri, nous remarquons effectivement à partir de ce tableau qu'à la forme injonctive la structure morphologique du verbe est : **bv + -nẽ / -nɛ̃**, conformément au principe de l'harmonie vocalique en lobiri.

5.2. Recommandations

Ce qui précède est le résultat de notre travail de recherche sur les différentes modifications que subissent la base verbale du lobiri à la forme injonctive. C'est donc une étude qui vient agrandir la liste des recherches sur la base verbale du lobiri. Les précédentes études ayant porté respectivement sur la forme neutre et emphatique. Certes, les différentes études sur la langue lobiri est loin d'être exhaustive. Toutefois, la présente étude nous permet de comprendre en partie le système de fonctionnement de la conjugaison de cette langue à partir des différentes règles de transformation morphologique du verbe, des formes canoniques de la langue et aussi à partir des différentes formes de phrases existant dans la langue. Nous avons donc voulu à travers cette étude réduire les difficultés liées à l'accès aux outils didactiques en lobiri. Une façon, sans doute de mettre à disposition un outil pour faciliter les enseignements/apprentissages du lobiri. En revanche et au regard de l'importance de la bonne maîtrise du verbe dans le maniement de la langue écrite, il serait bien que des référentiels en conjugaison soient produits et mis à disposition des acteurs intervenant dans l'enseignement/apprentissage du lobiri afin de faciliter et améliorer la traduction et les interprétations des textes en lobiri. Au cours également des enquêtes de terrain, il est ressorti que dans les programmes d'alphabétisation en lobiri, la conjugaison du verbe n'est pas un module enseigné. Pourtant, cet aspect de la langue est nécessaire pour la consolidation de la grammaire de la langue. Il serait alors important, eu égard à cela d'en faire une préoccupation pour l'insérer dans les curricula d'alphabétisation en lobiri comme module d'enseignement/apprentissage.

Conclusion

Au terme de cette étude qui a porté sur la morphologie du verbe lobiri à la forme injonctive, nous sommes parvenus à décrire les différents changements morphologiques y afférant. Pour comprendre ces changements, nous avons d'abord procédé à une recherche documentaire plus ou moins fournie. C'est une étape qui nous a permis de faire la recension documentaire disponible en la matière. Ensuite, grâce une approche qualitative et une démarche participative, nous avons pu collecter des données qui nous ont permis d'atteindre les résultats escomptés en lien avec notre thème de recherche. Par ailleurs, ces données nous révèlent l'existence de neuf (09) règles découlant de la forme injonctive du lobiri. Ces règles, il faut le rappeler, sont liées soit à la structure syllabique du verbe, à la hauteur mélodique de la voyelle finale soit à la nature de la voyelle finale elle-même. C'est pour cette raison que nous avons également fait cas de la typologie des structures syllabiques du lobiri dans la présente étude. Au-delà, retenons que le thème abordé dans la présente étude contribue à la connaissance scientifique du lobiri. C'est donc un plus quant aux découvertes sur les règles de transformations morphologiques des bases verbales de cette langue qui, jusque-là, semblaient méconnues.

Références bibliographiques

BECUWE, J. (1982). Eléments de phonologie et de grammaire du lobiri (parler de Bouna-Côte d'Ivoire), Université Paris 3, thèse de doctorat de 3ème cycle d'Etudes africaines

CREISSELS, D. (1991). Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique. Grenoble, Ellug.

CREISSELS, D. (1983). Eléments de grammaire de la langue Mandinka. Publications de l'Université des langues et des lettres de Grenoble.

CREISSELS, D. (1979). Unités et catégories grammaticales, Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales. Publications de l'Université des langues et des lettres de Grenoble, Ed. Ellug.

DA, D. E. & DA, L. J.B. (2010). « Origine et aire d'occupation des peuples Lobi-Birifor ». *Premier atelier régional sur l'anthropologie sociale et culturelle des peuples Lobi-Birifor/connaissance des peuples du Sud-Ouest du Burkina Faso*, Centre de Conférence Madeleine PERE, Gaoua, pp. 4-23.

DIALLO, I. (1992). Le système de conjugaison du fulfulde (parler de Barkoundouba). *Thèse de doctorat de 3ème cycle*, 323 p.

DUBOIS, J. (2001). Dictionnaire de Linguistique Larousse-Bordas/HER, 514 p.

FANE, M. (1990). Etude de quelques noms Joro en pays lobi. *Mémoire de maîtrise, département de linguistique, Institut Supérieur des Langues, des Lettres et des Arts*, Université de Ouagadougou, 89 p.

FIELOUX, M., Lombard, J. & KAMBOU-Ferrand eds (1993). Images d'Afriques et Sciences Sociales. Les pays lobi, birifor et dagara (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Ghana). *Actes du colloque de Ouagadougou (10 – 15 décembre 1990)*, Paris, Karthala/ Ed. de l'ORSTOM, 567 p.

HIEN, A. (1993). Les anthroponymes individuels lobi. *Mémoire de maîtrise, département de linguistique, Facultés des Lettres, des Arts, des Sciences Humaines et Sociales*, Université de Ouagadougou, 83 p.

HIEN, S. (1998). Approche phonologique du cɔlɔ, parler du lobiri. *Rapport de D.E.A*, 128 p.

HOUIS, M. (1977). « Plan de description systématique des langues négro-africaines ». *Afrique et Langage*, n° 7, 1er semestre 1977, pp. 5 – 65.

HOUIS, M. (1974). « La description des langues négro-africaines : La description d'une langue ». *Afrique et langage*, n°1, 1er septembre 1974, pp. 11 – 20.

KAMBIRE, O. (2024). La conjugaison du verbe en lobiri (parler de Galgouli). *Mémoire de Master, Unité de Formation et Recherche en Lettres, Arts et Communication*, Université de Ouagadougou, 122 p.

PALE, S. (1986). Contribution à l'étude du système verbal lobiri. *Thèse de doctorat de 3ème cycle*, Université de Dakar, 208 p.

PERE, M. (1982). Les deux bouches. Les sociétés du rameau lobi entre la tradition et le changement. Tome 1 (villages et traditions). Université de Panthéon. Sorbonne, Paris I, *Thèse pour le doctorat ès Lettres et Sciences Humaines*, 701 p.

TIROGO, I. F. (2018). Phonologie et morphologie du nom et du verbe du birifor (parler de Malba). *Thèse de doctorat unique en sciences du langage, département de Linguistique, Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication*, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, 395 p.

YOUL, S. (2023). Etude des anthroponymes individuels et collectifs chez les Lobi. *Thèse de doctorat unique en Linguistique, département de Linguistique, Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication*, Université Joseph KI-ZERBO, 300 p.